

Compte rendu GAP, renouvellement du mobilier de propreté du village. 29 avril 2019

Présents : Elus : Vincent Beillard, Karagiannis Fernand, André Oddon (excusé). Habitants : Mourot Alexandre ; Banet Mireille, Gautheron Monik.

Contexte

- Depuis 2 ans, les nouveaux points propre semi-enterrés ou aériens, installés par la CCCPS, ont remplacé les traditionnels conteneurs dispersés sur l'ensemble du village. Cette opération vise à terme des économies sur le ramassage des déchets, mais également incite au tri sélectif installé à proximité de ces points.
- Certains habitants, touristes ou visiteurs, par flemme de se rendre à ces points de collectes, déposent leur sac d'ordures ménagères dans les corbeilles à papiers.
- Nos agents communaux passent beaucoup d'heures, notamment en saison estivale à vider et nettoyer les toutes les corbeilles. Afin d'optimiser leur temps sur d'autres priorités du village, nous souhaitons mettre en place de nouvelles corbeilles "anti-pochon".
- Certains Saillansons nous ont signalé que des points propreté seraient utiles à certains endroits (devant l'école, par exemple), ou suggéré d'équiper certaines poubelles de cendriers (option possible), ou encore d'ajouter de nouvelles « caninettes » sur les trajets empruntés par les propriétaires de chiens.
- Le conseil municipal a voté, en avril 2019, une enveloppe de 15 000 € TTC sur cette opération et obtenu des subventions de 30% du département et de 50% de la région. La pose serait effectuée par nos agents.

Echanges

Les premiers échanges n'ont pas abouti à identifier les points de propreté à changer ou supplémentaires, car d'autres questions de fond ont été abordées.

- **Les Mégots** : constats du manque de cendriers mis à disposition des clients des bars et restaurants. Un cendrier mural serait offert, installée en façade par nos agents techniques, mais géré ensuite par les propriétaires. Selon les lieux définis plus tard, les modèles de poubelles pourraient être équipés d'un cendrier ou, par leur conception (ex : les corbeilles bois devant l'Oignon ou la place de l'Eglise), inciter les fumeurs à écraser leurs mégots avant de les jeter dans la corbeille.
- **Le tri** : assez naturellement le choix de mettre en place du nouveau matériel oriente vers le tri. Mais cette question pose à nouveau diverses questions :
 - Quel tri (3 poubelles : bleu, jaune, verte) + les déchets ?

- L'encombrement de ces nouveaux équipements sur la place publique.
- Crainte de voir certains faire leur tri aux corbeilles près de chez eux et non aux points propreté de la CCCPS, d'où une saturation et un travail supplémentaire pour les agents communaux qui devront remettre les ordures triées dans les containers appropriés.

- **Les 1ères idées :**

- Coller un petit plan simplifié sur les corbeilles pour indiquer le point de tri le plus proche.
- Expérimenter un tri à certains endroits ciblés, comme le bord de Drôme en l'équipant d'un compacteur, voir photo : Capacité: 500 bouteilles Pet, 800 canettes et 1600 gobelets.



- Demander aux agents d'analyser le contenu de certaines corbeilles afin de mieux cibler le choix le plus judicieux à mettre en place.
- Avant la consultation du marché avec les entreprises, le proposer aux artisans locaux.

La suite :

Prochain GAP le lundi 27 mai, 18h, salle de réunion de la mairie.